

Un Néo-Aquitain sur trois âgé de 50 à 74 ans

Insee Flash Nouvelle-Aquitaine • n° 120 • Janvier 2025

En 2021, un Néo-Aquitain sur trois est âgé de 50 à 74 ans, soit plus de 2 millions d'habitants. Leur nombre et leur proportion dans l'ensemble de la population régionale ne cessent d'augmenter. Si le vieillissement n'est pas propre à la Nouvelle-Aquitaine, cette dernière fait toutefois partie des régions les plus âgées. Combinées au vieillissement des résidents, les installations de nouveaux habitants de 50 à 74 ans plus nombreuses que les départs renforcent cette tendance naturelle. Les 50 – 74 ans vivent plus souvent dans des espaces ruraux, d'où leur forte proportion dans des départements tels que la Creuse ou la Dordogne. Ils habitent principalement dans des logements sous-occupés du fait de ménages plus petits et de logements plus grands que pour l'ensemble des Néo-Aquitains.

En 2021, 2 005 600 Néo-Aquitains sont âgés de 50 à 74 ans. Ils représentent 33 % de la population régionale, contre 30 % en France métropolitaine. La Nouvelle-Aquitaine est la région métropolitaine où la part de ces **seniors** est la plus élevée, avec la Corse.

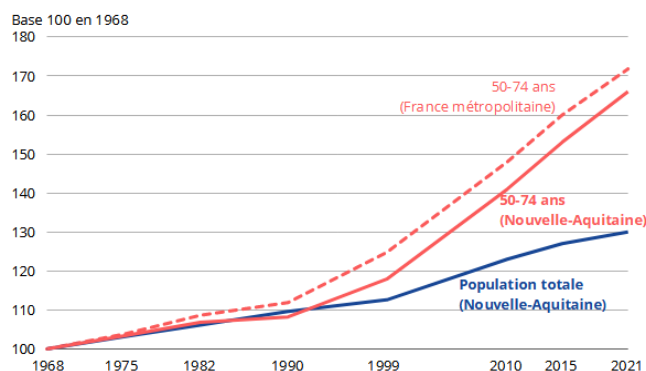
Des 50 - 74 ans toujours plus nombreux

Un Néo-Aquitain sur deux a plus de 46 ans, soit quatre ans de plus qu'en France métropolitaine. Cet âge médian ne cesse d'augmenter depuis une cinquantaine d'années. La région est ainsi l'une des plus âgées. Le nombre de personnes âgées de 50 à 74 ans augmente également (+ 66 % entre 1968 et 2021) ► **figure 1**. Cette hausse s'est accélérée depuis les années 90, à un rythme nettement plus rapide que pour l'ensemble de la population régionale : le nombre de ces seniors progresse de 1,4 % en moyenne chaque année entre 1990 et 2021 contre +0,6 % pour l'ensemble de la population néo-aquitaine. Néanmoins, cette évolution est quasi similaire à celle de l'ensemble des seniors métropolitains.

À l'horizon 2040, si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, les 50 – 74 ans seraient 2 017 000 en Nouvelle-Aquitaine. Leur augmentation ralentirait au profit de personnes plus âgées. Ils représenteraient alors 32 % de la population régionale, soit un point de moins qu'actuellement. À l'inverse, les 75 ans ou plus seraient plus présents (18 % soit 6 points de plus qu'aujourd'hui).

En comparaison au niveau national, les Néo-Aquitains seraient surreprésentés uniquement à partir de 60 ans. La part des 50 – 60 ans néo-aquitains se rapprocherait ainsi du niveau national.

► 1. Évolution des 50 - 74 ans et de la population totale



Lecture : Entre 1968 et 2021, le nombre de 50 – 74 ans a augmenté de 66 % en Nouvelle-Aquitaine contre 30 % pour l'ensemble de la population de la région. L'effectif des 50 – 74 ans a progressé de 72 % en France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 2021, exploitations complémentaires.

Les migrations dans la région renforcent la place des 50 – 74 ans

Outre le vieillissement de la population vivant déjà en Nouvelle-Aquitaine, la hausse du nombre de 50 – 74 ans s'explique aussi par une attractivité de la région. En 2020, 26 000 seniors se sont installés dans la région et 12 000 en sont partis, soit un excédent migratoire de 14 000 nouveaux habitants sur cette classe d'âge. La région gagne ainsi sept personnes de 50 – 74 ans pour 1 000 personnes de cet âge déjà présentes en Nouvelle-Aquitaine. Elle est la 3^e région à gagner en proportion le plus de seniors avec la Corse (7 également) et la Bretagne (9).

L'impact des migrations s'est renforcé dans le temps, le nombre de nouveaux arrivants ayant augmenté plus vite que celui des sortants. À l'horizon 2040, le nombre de 50 - 74 ans augmenterait de 0,2 % par an alors que, sans les migrations résidentielles, il diminuerait de 0,6 %.

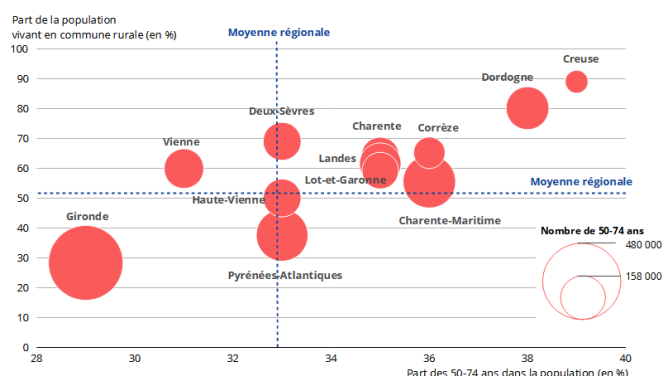
La Charente-Maritime est le département de la région le plus concerné, tant en nombre d'arrivants qu'en solde migratoire sur cette classe d'âge. En revanche, en Vienne, nouvelles installations et départs s'équilibrent. La Creuse est quant à elle le département avec le moins d'arrivants à ces âges, mais avec le moins de sortants également.

La moitié des 50 - 74 ans habitent des zones rurales

Les 50 - 74 ans vivent le plus souvent dans des communes rurales (55 %), davantage que l'ensemble de la population régionale (51 %). Ils habitent le plus souvent dans des communes rurales à habitat dispersé (28 %). À l'inverse, ils sont moins présents dans les communes densément peuplées. Ils sont notamment sous-représentés dans les grands centres urbains : 18 % y vivent, soit 4 points de moins que l'ensemble des Néo-Aquitains.

Les seniors sont ainsi surreprésentés parmi les habitants des deux départements les plus ruraux de la région, la Creuse (39 %) et la Dordogne (38 %). À l'inverse ils sont sous-représentés en Gironde (29 %) ► **figure 2**. Néanmoins, ils se concentrent en nombre dans les départements les plus peuplés de la région. La moitié d'entre eux vivent en Gironde, en Charente-Maritime et dans les Pyrénées-Atlantiques.

► 2. Les 50 - 74 ans dans la population totale selon les départements et leur degré de ruralité en 2021



Lecture : En 2021, en Gironde, 28 % de l'ensemble de la population vit dans une commune rurale et 29 % de ses habitants sont âgés de 50 à 74 ans, soit 479 700 personnes.

Source : Insee, recensement de la population 2021.

Les 50 - 74 ans vivent le plus souvent en couple sans enfant

En lien avec un moment de la vie où habiter avec ses enfants devient moins fréquent, les 50 - 74 ans néo-aquitains vivent majoritairement en couple sans enfant. Ce mode de cohabitation est plus fréquent qu'au niveau métropolitain (52 % contre 47 %).

Comme au niveau national, les seniors habitent ensuite seuls (23 % dans les deux cas). Ces personnes seules sont plus souvent des femmes (58 %), tout comme dans l'ensemble de la France métropolitaine.

Les 50 - 74 ans vivent dans des logements sous-occupés

Les 50 - 74 ans vivent principalement dans des logements **sous-occupés** (9 sur 10), c'est-à-dire que le nombre de pièces du logement est supérieur au nombre de pièces nécessaires au ménage qui l'occupe. Cette sous-occupation, fréquente en zone rurale, est plus importante que pour l'ensemble des Néo-Aquitains (78 %).

Deux sur cinq vivent dans des logements en sous-occupation très accentuée, soit au moins trois pièces de plus que nécessaire. En effet, après avoir vécu en famille, généralement avec un ou plusieurs enfants, il est peu probable qu'ils changent de logement pour un plus petit au départ des enfants, du moins dans cette tranche d'âge.

Des ménages de petite taille, le plus souvent de une ou deux personnes, associés à de grands logements sont des facteurs de cette sous-occupation. En effet, les seniors habitent dans des logements en moyenne plus grands. Plus de la moitié vivent dans des logements de quatre pièces ou plus, 48 % pour l'ensemble de la population régionale. Ils résident principalement en maison (84 % contre 77 % dans la population régionale). Ils sont par ailleurs plus souvent dans des logements plus grands et davantage en maison en Nouvelle-Aquitaine qu'en France métropolitaine.

Le statut d'occupation de son logement varie au cours du cycle de vie. Ainsi, plus des trois quarts des 50 - 74 ans sont propriétaires. Leurs logements sont également plus anciens que ceux de l'ensemble de la population régionale, principalement construits il y a plus de 30 ans. ●

Valérie Baltz (Insee)



Retrouver les données associées à cette publication sur insee.fr

► Sources

Les résultats sont issus des exploitations principales et complémentaires des **recensements de la population** de 1968 à 2021.

Les **projections de population** simulent chaque année jusqu'à l'horizon de projection le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population (méthode des composantes) : fécondité, mortalité et migrations.

► Définitions

Être **senior** dans cette étude signifie avoir entre 50 et 74 ans. C'est la tranche d'âge où différentes situations sur le marché du travail peuvent se succéder.

La **sous-occupation** des logements est mesurée par l'**indice de peuplement des logements**, en rapportant la composition du ménage au nombre de pièces du logement. Un logement est sous-occupé lorsqu'il a au moins une pièce de plus que la norme d'« occupation normale », fondée sur une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence de chaque famille occupant le logement, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus, et pour les célibataires de moins de 19 ans, une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans et une pièce par enfant sinon. Il est dit suroccupé s'il lui manque au moins une pièce par rapport à cette norme.

► Pour en savoir plus

- **Decodé C., Labarthe G., « Un senior sur cinq en emploi à 62 ans », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 132, mai 2023.**
- **Fabre V., « En 2023, le déficit naturel se réduit en Nouvelle-Aquitaine mais reste élevé », Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 110, avril 2024.**
- **Kempf N., Lemasson J., Monerie G., « D'ici 2040, le littoral néo-aquitain continuerait de porter la croissance démographique de la région », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 136, juin 2023.**

